

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2018 - (N° 387)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 193

présenté par

M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud, Mme Biémouret,
M. Bouillon, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Garot, M. Hutin, M. Juanico, Mme Pau-
Langevin, Mme Pires Beaune, M. Potier et M. Pueyo

ARTICLE 28

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.